L'écho des Gorges

Bulletin d'informations municipales de Cognin-les-Gorges

EDITO

2006 vient de s'achever. Pour les médias, les faits marquants de l'année, vont des évènements du Liban à pareil, et cela a une valeur inestimable. ceux de l'Irak, avec l'exécution de Saddam Hussein, en passant par les suites du procès d'Outreau, ou encore la coupe du Monde de football et le coup de boule de Zidane.

Pour les petites communes que nous sommes, les faits majeurs se situent à un autre niveau et tournent autour de la mise en place du découpage du Département en directions territoriales accompagnée du démantèlement de la DDE.

Ce département a été découpé en 13 directions territoriales. Nous faisons partie de celle du Sud Grésivaudan basée à St Marcellin et dirigée par Florence Clerc. Elle comprend les communautés de communes de St Marcellin, Pont en Royans, Vinay, Vercors Isère plus les communes de Poliénas et Quincieu, avec 1947 agents dont 35 issus de l'ex DDE, répartis dans les services de l'aménagement, l'aide sociale l'enfance, l'autonomie. l'insertion, l'action sociale, l'éducation, la protection maternelle et infantile et les ressources.

Cette direction territoriale traitera également le nouveau mode d'attribution des subventions par le biais des élus. Vinay avait été rôdée en tant que communauté de communes test, pour ce nouveau mode de contrat territorial et cela s'était bien passé. Qu'en sera-t-il aujourd'hui? On ne va pas tomber dans le panneau et critiquer tout changement. Mais une chose est sûre, nous les petites communes, nous restons vigilantes. A Vinay, règne une émulation saine et une bonne entente, au-delà de tout clivage politique, chose qui est loin d'être le cas chez certains de nos voisins. Existe la crainte que l'enveloppe attribuée au territoire en fonction du nombre d'habitants et de la superficie soit ponctionnée en grande partie par les villes (les sommes n'étant plus plafonnées) qui ont un volet financier et des projets sans commune mesure avec les nôtres.

Reste le cas de la DDE où le département a été découpé en 2 services d'aménagement (Grenoble et Vienne), 7 subdivisions et 5 antennes. Nous dépendons maintenant de la subdivision de Voiron et de l'antenne de St-Marcellin pour l'aide aux communes et provisoirement l'urbanisme. L'ingénierie publique sera partagée entre la DDAF (eau, assainissement et déchets) et la DDE (politique routière, transports, projets territoriaux, prévention des risques). Le service d'entretien des routes étant rattaché au département. Une page se

tourne et j'en profite pour remercier tout l'ancien personnel de la DDE de Vinay avec lequel on avait l'habitude de travailler dans un esprit de confiance et de cordialité sans

Albert Glénat Maire de Cognin les Gorges



SOMMAIRE

En direct des conseils2	
DOSSIER : les déchets5	Les voeux du maire
Les enfants des écoles écrivent Sur la différence	Bibliothèque
sur la solidarité	Carte de pêche
•	Bloc-notes

En direct des conseils...

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 06/11/2006

1. 2ème TRANCHE DE TRAVAUX ERP (école mairie)

chiffrage des travaux, par l'architecte M. Claude Ber- permis à savoir: nard, qui s'élève à 501 595 € HT et à 701 891 € TTC, - PC de Julien DOLIN et Christelle BERARD pour une maison études et honoraires compris.

ALPES-CONTROLE, d'habitation à La Vie du Ferron SOCOTEC, VERITAS, NORISKO et M. CHARRIER pour le diagnostic - PC de M. JAUCH David pour une maison d'habitation La Vie amiante, les missions de contrôle (Sécurité des person- du Ferron nes, solidité des ouvrages) et la mission de coordination - PC de M. et Mme LUYA Thierry pour une maison de chantier.

2. POINT SUR LA NOUVELLE POLITIQUE **TERRITORIALE**

changement de mode de gestion des subventions dé- existante partementales. Les subventions seront désormais gérées - PC de M. et Mme MARTINEZ Franck pour rénovation d'un par le territoire « Sud-Grésivaudan » qui comprend les ancien bâtiment agricole en habitation La Vorcière Communautés de Communes de Vinay, Pont en Royans, Aucune remarque n'est faite sur ces documents d'urbanisme. St Marcellin, St Quentin ainsi que les communes de Poliénas et de Quincieu.

Monsieur le Maire présente le nouvel organigramme de Monsieur le Maire informe que les travaux de mise en l'administration départementale intitulé « Direction Territoriale du Sud Grésivaudan » dirigée par Florence ceux de la place sont terminés. CLERC dont les bureaux sont récemment installés à Saint-Marcellin, Avenue Félix Faure avant de rejoindre les bâtiments de la Manufacture, rue du Colombier.

3. CHARTRE DU PARC REGIONAL DU **VERCORS**

Monsieur le Maire présente un résumé de la nouvelle charte du Parc du Vercors et invite les membres du conseil municipal à la lire.

Cognin faisant partie du nouveau périmètre du Parc et si la Commune désire adhérer, une approbation de ces statuts par le conseil municipal sera nécessaire pour faire partie du Parc du Vercors.



Pour les internautes, cette charte est téléchargeable à l'adresse suivante:

http://www.parc-du-vercors.fr/parc/index.html

4. EMPLOYES COMMUNAUX

Monsieur le Maire informe qu'Isabelle Montagne actuellement en congé de maternité demande un congé parental de 6 mois. Compte tenu des congés restant à prendre, elle reprendrait ses fonctions le 13 juin 2007. Un arrêté est pris dans ce sens, aucun avis contraire n'a été émis.

Suite à la résiliation du contrat d'apprentissage de Alexandre CARTIER à sa demande et du départ à la

retraite de Henri Dolin, agent d'entretien, Monsieur le Maire propose d'embaucher une personne supplémentaire à temps partiel au service technique.

5. URBANISME

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du Monsieur le Maire fait part des différentes demandes de

- d'habitation à la Vorcière
- Une consultation est lancée auprès des bureaux d'études PC de M. et Mme ROUCO-MIGUEZ pour une maison

 - d'habitation à La Vie du Ferron
 - PC de M. VOIRON Laurent (avec modification de l'aspect physique) pour la rénovation d'un ancien bâtiment agricole en habitation à Chaponnière
- Monsieur le Maire informe le conseil municipal du PC de M. PAVIER Rémi pour surélévation de la maison

6. DIVERS

conformité électrique des bâtiments communaux par MC2 et

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 26/12/2006

1. ATESAT (Assistance Technique fournie par l'Etat pour des raisons de Sécurité et d'Aménagement du Territoire)

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la précédente convention ATESAT était valable 1 an et reconductible 2 fois. Elle arrive à échéance au 1er janvier 2007. Il présente le projet de convention établi sur sa demande par la DDE de l'Isère qui se monte à la somme de 183,35€ pour les

différentes missions retenues. Après en avoir délibéré le Conseil Municipal autorise Le Maire à signer cette convention.

2. Employés communaux

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la lettre de démission de M. Franck MARTINEZ, agent des services techniques de la Commune à temps complet, à compter du 1er février 2007.

Le Conseil Municipal prend acte de cette démission et après en avoir délibéré, charge Monsieur le Maire d'établir une vacance de poste et de prendre toute les mesures nécessaires pour le recrutement d'un nouvel agent.

D'autre part, suite aux contacts avec la Mairie de Beaulieu et le Centre de Gestion, le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire de contacter M. Jean-Claude CAILLAT, employé à temps partiel à la Mairie de Beaulieu, et de lui proposer un contrat de 3 mois, reconductible 1 fois, avant de pouvoir faire le point sur les besoins à venir. Ce contrat sera établi sur les mêmes bases de rémunération que sa commune d'origine.

En direct des conseils...

3. SE38 (Syndicat Energie de l'Isère)

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il convient de se prononcer sur les nouveaux *Création d'un poste d'intervenant musical dans les écoles : statuts adoptés par le comité syndical du SE38 le 6 novembre 2006. Il précise que les modifications apportées dépendent principalement de contraintes législatives et réglementaires.

En conséquence les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité d'adopter les nouveaux statuts du SE38

4. Décisions Modificatives de virement de crédit 1 et 2

Monsieur le Maire porte à la connaissance de l'assemblée les 2 Décisions Modificatives de virement de crédit qui consistent à créditer le compte 21 par le biais du compte 020 (dépenses imprévues).

La première de 1180€ permet de payer la participation de la Commune au SE38 concernant les travaux d'électrification rurale du poste de Montchardon;

La seconde de 1520€ est destinée à l'achat d'extincteurs et de poubelles de voirie.

5. Electrification rurale

Suite aux chutes de tension touchant des habitations au Rivier et aux contacts pris avec le SE38 maître d'oeuvre, une réunion s'est tenue sur le terrain avec M. Boffard pour *après un an de fonctionnement, il y a lieu d'augmenter d'une régler au mieux ces problèmes. Un descriptif de travaux sera envoyé ainsi qu'un plan de financement pour que le Conseil Municipal puisse délibérer.

6. Lovers

Suite à la demande de M. le Percepteur sur les justificatifs de loyers, il apparaît qu'il n'a jamais été proposé de contrat de location pour l'appartement Nord des Ecoles qu'occupe Gilbert Veyret. Il lui en sera donc proposé un afin de *Le conseil communautaire approuve le règlement intérieur du régulariser la situation.

7. Subventions

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'arrêté subventions du Conseil Général concernant l'aménagement de sécurité secteur Parking place de l'église et Cure, d'un montant de 4984€ pour une dépense de 10 535, 70€ HT.

8. Urbanisme

Le Conseil municipal prend connaissance des Permis de Construire suivant:

- PC 3811706X1018 M. THEIL Eric et SOULAS Sophie pour la construction d'une maison d'habitation à la Vorcière
- PC 3811706X1019 M. FEUGIER Roméo pour un agrandissement au Port
- PC 3811706X1020 M. ARGENTO Pierre pour la construction de 4 logement collectifs, rue de Malleval.

Si les 2 premiers n'apportent aucune remarque, le 3ème semble poser problème vis à vis des droits des tiers.

Compte rendu du conseil communautaire du 19 /09/06 à ST GERVAIS

pour l'année 2005/2006, faute de trouver un intervenant, l'école de musique avait fait appel à 2 stagiaires du CFMI de Lyon. Le sujet étant toujours d'actualité en 2006/2007, le conseil communautaire accepte l'ouverture d'un poste d'intervenant supplémentaire à raison de 5 heures hebdomadaires.

*Synthèse d'Amélie Savier, stagiaire en DESS « tourisme et valorisation des territoires ruraux » au grand séchoir sur divers aspects touristiques de notre région:

-aménagement d'avis de stationnement pour camping-cars -création d'une carte touristique « sur la route de la noix de Grenoble »

-projet d'une via ferrata dans les gorges du Nan à Cognin les Gorges

Un document de synthèse est disponible au grand séchoir sur chacun des thèmes étudiés. Au terme de cette présentation et d'échanges sur les conditions techniques et économiques des différents projets, le conseil communautaire souhaite émettre le vœu que ce travail trouve des prolongements dans des réalisations dans le cadre du contrat de pays du sud Grésivaudan. Une délibération est prise dans ce sens.

heure le temps de travail d'Emmanuelle Chamarier (21 h au lieu de 20 h). Le conseil communautaire accepte cette création de poste à 21 h à compter du 1/10/2006.

*Le conseil communautaire approuve le plan de financement de la semaine du goût 2006 et autorise le président à solliciter la subvention (Leader + Chambaran, Conseil Général)

centre de loisirs qui sera automatiquement remis à chaque famille lors de l'inscription.

*Le conseil communautaire accepte la signature d'un nouveau contrat de 4 ans avec la CAF de l'Isère pour la continuation du volet jeunesse à compter du 1er janvier 2006 et demande une subvention pour la réalisation d'un diagnostic sur la petite enfance.

*juridique: afin de bénéficier de conseils juridiques, la communauté de communes de Vinay avait consulté deux cabinets d'avocats. C'est maître Martin, mieux disant, qui conseillera la CCV et éventuellement chacune des communes, à leur frais si elles le désirent

*Le conseil communautaire approuve les nouveaux tarifs d'eau et d'assainissement à compter du 01/10/2006, tarifs proposés par le conseil d'exploitation de la régie.

*Le conseil communautaire approuve le programme de travaux 2007 pour l'eau potable (1843000€) et l'assainissement (628000€)

En direct des conseils...

du 23 novembre 2006 à SERRE NERPOL

Avant la séance, les intervenants participant au développement de la randonnée mise en place par la CCV ont fait un bilan de leurs activités :

-l'association ARCHER, association d'insertion, s'occupe de l'entretien et du balisage des sentiers.

-le cabinet MONGOMA réalise les panneaux aux portes d'entrée des sites de randonnées.

Ensuite, le conseil communautaire

*régularise certains postes en supprimant certains emplois n'étant plus d'actualité.

*demande des subventions au Conseil Général pour 2006/2007 pour

-l'école de musique intercommunale

-le service jeunesse (aide au fonctionnement des 2 postes d'animateur)

-le Grand Séchoir

*accepte la dissolution de l'ancien SIVIC remplacé par le Grand Séchoir.

*fixe et accepte les nouveaux tarifs de location des instruments de musique à l'école de musique.

*accepte, après consultation, la proposition de la DDE (16020€) pour assurer la maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la Zone Artisanale Tréry Sud.

*approuve le projet pédagogique de l'animateur du service Jeunes (projets initiés par les jeunes eux-mêmes avec éventuellement actions lucratives pour financer en partie ces projets : concerts, ventes de brioches, fabrication d'objets...) et les obligations imposées par le percepteur pour le suivi financier de ces opérations.

*décide de reporter à une date ultérieure la décision d'adhérer à une Cyber Base emploi dans le cadre de projet de la maison de l'emploi du Sud Grésivaudan.

*ordures ménagères : la pesée à la levée sera expérimentée sur le territoire de la CCV, seule communauté finançant ce service par une redevance non fiscalisée. Le Conseil Général, intéressé par ce projet du SICTOM, souhaite être pilote de cette expérience et financera l'étude de faisabilité.

*la société LUCE HYDRO, installée à la Z I de Vinay, souhaite, pour s'agrandir, racheter le solde du crédit bail du bâtiment qu'elle occupe. Le conseil communautaire accepte cette cession anticipée.

*Marché d'assainissement de Morette : les entreprises ont rencontré des difficultés non prévues au marché (terrains durs, réseaux privés non signalés, arrivées d'eau nécessitant des drainages..) et des modifications de tracés consécutives à des refus de passage en dernière minute n'ont pas permis de respecter les délais prévus au marché. Aussi, le conseil communautaire accepte l'exonération des pénalités de retard aux entreprises, ces éléments ne leur étant pas imputables.

Compte rendu du conseil communautaire Compte rendu du conseil communautaire du 21 décembre 2006 à VARACIEUX

*Pour faire face à l'inadaptation de certains locaux occupés par les services de la jeunesse ou de l'insertion à l'emploi,un projet de regroupement de ces 2 entités en un seul et même lieu est envisagé. La configuration de la maison Berthod, avenue de la gare, et propriété de la commune de Vinay pourrait peut-être devenir un projet structurant de la CCV dans ses compétences en s'inscrivant aussi dans le contrat de pays. Après débat, les conseillers communautaires estiment ne pas avoir assez d'éléments techniques et financiers pour trancher. Cette question est reportée à une date ultérieure, ce délai permettant de finaliser les études. Une délibération est toutefois prise pour solliciter les aides de l'état au cas échéant.

*Petite enfance (0-6 ans): Le cabinet CITIS (M. Bruno Guillaud Bataille) présente les résultats détaillés d'une étude petite enfance au niveau de la CCV, qui met en évidence le caractère intercommunal de cette compétence aujourd'hui exercée uniquement au niveau communal. Le conseil communautaire valide les résultats et les préconisations de cette étude et lance une étude de programmation.

*Ordures ménagères : Le conseil communautaire approuve les tarifs 2007 (hausse limitée à 1.5%) et approuve une modification du règlement pour les foyers soumis au régime de garde alternée : abattement de 50% sur la part relative au nombre de personnes iustifiant de ce statut.

*Relogement des services emploi et insertion actuellement dans les locaux GUERY. Ces locaux n'étant ni fonctionnels ni aux normes actuelles, il y a lieu de les reloger temporairement et rapidement dans l'attente d'un projet structurant (style maison Berthod). L'hypothèse des anciens locaux de la DDE ayant été abandonnée (trop de travaux à effectuer) la mairie de Vinay propose de mettre à disposition les locaux provisoires qu'elle occupe pendant les travaux de réfection de la nouvelle mairie. Cette hypothèse est intéressante pour 2 ou 3 ans, une convention sera signée avec la mairie de Vinay.

*Grand Séchoir : Le conseil communautaire valide le programme culturel 2007 du Grand Séchoir ainsi que les propositions financières qui seraient incluses dans le prochain budget.

*Le conseil communautaire approuve la vacation de Fabien Melinon, originaire de Vinay et musicien au grand Orchestre du Luxembourg pour sa participation à l'école de musique.

*Eau et assainissement :

Le conseil communautaire approuve les décisions de la commission d'appel d'offres pour le marché du captage de la source de la Vipère à Beaulieu

lot 1 génie civil : 360000€ HT

lot 2 canalisations 148000€ HT

lot 3 électromécanique devra être validé techniquement

lot 4 neutralisation d'une galerie drainante : pas de

réponse.

-station d'épuration de Vinay : l'accord des industriels pour cette réalisation ayant débloqué la situation, il y a lieu de demander des subventions pour ce projet de type biologique dimensionné à 12 200 équivalants habitants d'un montant de 3 381 000€ HT(études et travaux)

Le dossier: les déchets...

Trier, c'est dans ma nature!

Afin de faire face à une augmentation constante des quantités de déchets, le SICTOM Sud-Grésivaudan (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) met à disposition de tous les habitants du territoire son service de collecte sélective.

La collecte sélective doit permettre d'extraire du gisement des ordures ménagères les principaux **matériaux recyclables**.

Le 1^{er} Point Propre a été mis en place fin 1998 sur la Place du Champ de Mars à Saint-Marcellin. Au total, le SICTOM compte 94 Points Propres, soit 272 conteneurs pour le tri répartis sur tout le territoire Sud-Grésiyaudan.



En 2005, **grâce à vous**, nous avons pu recycler :

-1100 tonnes de verre

- 479,88 tonnes de papiers

- 230,72 tonnes d'emballages

Ces tonnages sont donc en progression de 7,3% depuis l'année dernière. Cependant, il est nécessaire de **poursuivre les efforts de tri** afin d'améliorer ces résultats. Voici quelques rappels sur le tri :



Pour un tri efficace et simplifié des plastiques, il faut éviter les films et les sacs en plastique, et ne se contenter que des récipients (bouteilles et flacons).

Un doute, une question...téléphonez au SICTOM : 04 76 38 66 03.

Le dossier: les déchets...

VOUS AVEZ DIT « SICTOM SUD-GRESIVAUDAN » ?



Le Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM) Sud-Grésivaudan regroupe actuellement 45 communes (soit environ 40000 habitants) sur les cantons de Saint-Marcellin, Vinay, Pont-en-Royans et Tullins.

Les 45 communes sont regroupées au sein de 3 Communautés de Communes qui ont opté pour la compétence « Ordures Ménagères » et l'ont confiée au SICTOM.

A noter que 2 communes sont adhérentes directes : Poliénas et Quincieu.

Chaque Communauté de Commune prend à sa charge le recouvrement du service de collecte et de traitement des Ordures Ménagères (Taxe pour la CC de Saint-Marcellin, Redevance pour la CC de Vinay et budget général pour la CC de la Bourne à l'Isère).

Le SICTOM assure les missions de collecte, transfert et traitement des Ordures Ménagères (OM) et des Déchets Ménagers Assimilés (DMA), collecte sélective (en Apport Volontaire au Point Propre), service de déchèteries, et collecte des Déchets des Activités de Soins (DAS).

Le SICTOM propose également un service de collecte à domicile des encombrants pour les personnes à mobilité réduite.

En 1999, l'opération « compostage individuel » a été lancée, afin de permettre aux citoyens qui le souhaitent de composter chez eux leurs déchets de cuisines (épluchures, restes de repas,...) et déchets de jardin (tontes, fleurs fanées, feuilles mortes,...).

Enfin, le SICTOM a une mission d'information et d'éducation à l'environnement. En effet, notre animateur du tri, Vincent POULAT, assure des animations dans les écoles qui en font la demande, ainsi q'une visite du centre de tri de Penol.

Opération « Collecte des piles usagées »

Ne jetons plus les piles à la poubelle!

toxiques à séparer des ordures ménagères. Ces piles charge environ 60 % du prix réel du composteur. contiennent des métaux lourds (plomb, zinc, mercure, Ainsi, vous pouvez en acquérir un en téléphonant au SICTOM: cadmium,...) qui peuvent polluer de façon grave et 04 76 38 66 03. durable les ressources naturelles si elles ne sont pas Modèle 350 litres bois ou plastique 16 euros collectées et traitées de manière spécifique.

C'est pourquoi il ne faut surtout pas jeter les piles dans l'eau, dans le feu, dans la nature, ni dans la poubelle.

Où rapporter les piles usagées ?...

...3 solutions sont à votre disposition :

- Chez les distributeurs de piles neuves (hypers et magasins d'électroménager, supermarchés, commerces,...). Ils ont l'obligation de reprendre les piles usagées gratuitement;
- Dans les déchèteries du SICTOM Sud-Grésivaudan (à Saint-Marcellin 04 76 38 36 94, à Vinay 04 76 36 79 29, et à Saint-Laurent-en-Royans 04 75 48 52 38);
- Enfin, des collecteurs de piles sont mis en place par le SICTOM dans toutes les Mairies, collèges, lycées, et certaines écoles du Sud-Grésivaudan (renseignements auprès du SICTOM au 04 76 38 66 03)

Prévention : les bons gestes...

- Optez si possible pour des objets ne consommant pas
- Equipez-vous de préférence de piles rechargeables et d'un chargeur;
- Optez pour des piles alcalines ou au lithium plus puissantes, bien moins polluantes et à durée de vie bien plus longue que les autres types de piles

Chacun doit accomplir cet acte citoyen et agir pour une meilleure gestion des déchets.



Un geste en faveur de l'environnement : « Opération compostage individuel »

A la maison, pensez au compostage pour vos déchets de cuisine (épluchures, restes de repas,...) et déchets de jardin (tontes, fleurs fanées, feuilles mortes,...).

Le SICTOM encourage la pratique du compostage individuel car il contribue à faire diminuer le poids des poubelles de 20 à 30 %, limite l'utilisation d'engrais chimiques industriels, augmente l'activité biologique du sol, réduit les besoins d'eau pour l'arrosage,...

De plus, le compostage permet d'obtenir un excellent engrais gratuit!

Les piles usagées font parties des déchets dangereux et Pour vous inciter à cette pratique, le SICTOM prend à sa

Modèle 600 litres bois 23 euros

Vous qui disposez d'un jardin, n'hésitez plus à accomplir ce geste citoyen!

Le dossier: les déchets...

Elimination des Déchets de Soins des particuliers : Le SICTOM propose gratuitement ce service !

Les déchets médicaux piquants ou tranchants (les aiguilles en particulier), en raison des dangers qu'ils présentent, ne doivent pas être éliminés avec les ordures ménagères mais suivre un circuit de collecte et de traitement spécifique.

Depuis janvier 2000, le SICTOM Sud-Grésivaudan propose un service d'élimination des Déchets d'Activités de Soins à Risque Infectieux (DASRI) aux professionnels de santé libéraux, mais aussi aux particuliers en automédication.

Pour bénéficier de ce système, les professionnels de santé cotisent 55 euros/an.

Par contre, le Président du SICTOM, Michel VILLARD, et ses Vice-Présidents ont souhaité que ce service soit **gratuit pour les particuliers.**

Et c'est chose faite: des boîtes hermétiques sont fournies **gratuitement** par le SICTOM aux particuliers leur permettant de conditionner ce type de déchets, qui sont à déposer ensuite dans un local spécifique situé à l'hôpital de Saint-Marcellin et accessible au moyen d'un badge mis à disposition de chaque adhérent.

Les déchets ainsi collectés sont transportés vers un centre de traitement par incinération.

En 2006, 369 kg de Déchets d'Activités de Soins à Risque Infectieux (DASRI) ont été collectés par ce moyen.

AYEZ LE REFLEXE DECHETTERIES!

Le SICTOM Sud-Grésivaudan propose son service de déchetteries :



Les déchets acceptés et obligatoirement triés par les usagers sont :



Les déchetteries permettent de **recycler et valoriser** certains déchets.

Ainsi, en 2005 1834,70 tonnes de végétaux ont été compostées, 804,07 tonnes de ferrailles et 487,68 tonnes de cartons ont été recyclées et 349,74 tonnes de bois ont été valorisées énergétiquement.

Les gravats (2266,92 tonnes en 2005) et les encombrants (2980,01 tonnes en 2005) sont quant à eux dirigés vers un Centre d'Enfouissement Technique.

Des quantités importantes de déchets peuvent être valorisées grâce à vous...Ayez le réflexe déchetterie!

Laissez vos Points Propres...PROPRES! Le SICTOM verbalise!

Les Points Propres permettent de collecter les déchets recyclables suivants : **emballages**, **papiers et verres**.

Cependant, des déchets non recyclables sont souvent déposés à tort au pied des conteneurs pour le tri : sacs d'ordures ménagères, batteries, bidons d'huiles de vidange, encombrants, cartons volumineux, etc. ...

Tout ces déchets doivent **absolument être apportés dans les déchetteries** de Vinay, Saint-Marcellin ou Saint-Laurent-en-Royans (26 – en accord avec le SITROM du Royans), afin qu'ils puissent être recyclés.

Ces amoncellements de déchets aux abords des Points Propres sont non seulement disgracieux, mais ils vont même jusqu'à décourager certains trieurs : la désinvolture des uns démobilise les autres.

Ce genre de comportement n'est pas toléré par le SICTOM car elle est contraire à la démarche du tri ! En effet, plusieurs personnes viennent d'être verbalisées, et nous rappelons que des poursuites peuvent être engagées !

Les élèves de l'école de Cognin écrivent...

Les élèves de la classe des CM1 / CM2 de Mme SELME et Mr COLIN écrivent sur la différence...

Le goûter des différentes régions et pays

Tout d'abord nous avons commencé par étudier, en géographie les différentes régions et pays de France.

Puis, la maîtresse a proposé à tous les élèves d'apporter une spécialité de leur pays ou de leur région d'origine le vendredi 17 novembre.

Beaucoup ont apporté des gâteaux, des quiches, des cookies, représentant leurs différences de pays ou de régions.

Il y avait beaucoup de différence comme : les pays d'origine (l'Angleterre, l'Algérie, l'Italie et la France). Tout était très bon et nous avons mangé du pudding, de la gelée, des gâteaux à la semoule, du far breton, du gâteau à la châtaigne,...

Tout cela nous a fait découvrir et comprendre que nous étions tous différents et que dans d'autres pays il y a pleins de bonnes choses.

C'est une des raisons pour lesquelles il ne faut pas être raciste.

Gautier et Sarah

Tout le monde est diffèrent. Il y a toutes sortes de différences.

Ex: la couleur de peau. Il y a aussi ceux qui vivent dans la richesse et d'autres dans la pauvreté.

Il faut donc se contenter de ce qu'on a.

La différence concerne différents sujets : les religions, les peaux, les cheveux, les yeux, les métiers, les vêtements...

Il ne faut pas se moquer des gens différents de nous. Comment est-ce que nous réagissons quand on se moque de nous ?

Bien sûr, ça nous blesse et nous ne sommes pas forcément content. Et bien, les Africains, les Asiatiques et tous les humains différents de nous réagissent de la même manière. Il faut se mettre à la place de ces gens et réfléchir. Ce qui est beau chez nous ne l'est pas forcément dans d'autres pays. Si on était tous pareils dans le monde entier, cela ne serait pas intéressant. La différence est indispensable dans le monde.

La différence c'est comme l'obésité. Il y en a qui se moque mais pour d'autres ce n'est pas marrant. Puis il y a la différence de couleur, de sexe, de religion, de sport, et plein d'autres choses.

Il y a les malentendants, et les non voyants.

Tout le monde est différent. Il y a la différence de geste. Tout le monde fait des gestes différents. Il y a aussi la différence de goût. Il y a des gens qui aiment le sucré, le salé, l'amer ou l'acide. Il y en a qui sont handicapés alors que d'autres ne le sont pas. Il ne faut pas se moquer des autres qui sont différents

La différence, pour moi, ce sont des gens différents de nous : comme des personnes handicapées ou des personnes ayant des malformations. Tous les gens du monde sont tous différents.

La différence est une qualité exceptionnelle. Tout le monde a une différence .Les Africains ont la peau noire ect...Parfois des personnes souffrent de leurs différences (handicap, physique) .Il faut se contenter de ce qu'on a parce que dans les pays pauvres les enfants jouent avec des bouts de bois et du sable. Ils peuvent parfois mourir de faim ou de soif.

La différence concerne plusieurs sujets comme la couleur de peau, de métier, de pays, de richesse ...

Chacun est différent des autres. Il peut y avoir des personnes blondes, brunes, rouquines avec les yeux bleus, verts... de différentes tailles, petites ou grandes, grosses ou minces. Il existe une différence blessante qui est l'handicap. L'handicap est une malformation à la naissance ou lorsqu'on a un accident.

Les élèves de l'école de Cognin écrivent...

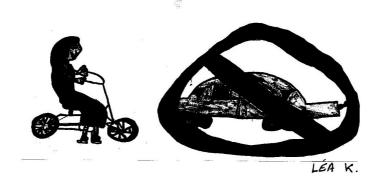
Les élèves de la classe des CE1 / CE2 de M.Giraud écrivent sur le climat...

ATTENTION DANGER: LES CLIMATS CHANGENT

Notre planète se réchauffe à cause des gaz que l'on rejette dans l'atmosphère (gaz carbonique (le CO2, le méthane). Ces gaz viennent de nos voitures, de nos déchets que l'on brûle. Voici quelques conseils pour éviter cela:



NE PAS UTILISER TROP DE COZ.



CLASSE CEI/CEZ M.GIRAUD

Les élèves de l'école de Cognin écrivent...

Les élèves de la classe des CE2/CM1/CM2 de M.Grassin écrivent sur la solidarité

Classe de Mr GRASSIN

SOLID ARITE

Soyez heureux
Oh bonheur
Loyauté
Imaginez une vie
Dormir confortablement
Avoir des amies
Retrouver le sourire
Illuminez une vie
Trouver le bien-être
Etre bien dans sa peau
Cassy et Marine

La solidarité dans la classe

Tous les jours, dans la classe, nous avons des responsabilités pour aider la classe à mieux fonctionner, comme : écrire la date au tableau, distribuer les cahiers ou encore secrétaire. Cela aide le maître et les élèves à aller plus vite. On a aussi des ceintures pour être bien avec les autres et en nous-même. Le conseil sert à résoudre les problèmes de la classe et inventer des règles pour mieux évoluer dans la classe.

Quelques fois, nous mettons de la musique pour nous apaiser et faire le

CE2/CM1/CM2

silence, cela nous avance dans notre travail.

Pour les élèves qui ont du mal dans leur travail, souvent nous les aidons à mieux travailler en leur proposant des tuteurs et quand nous voyons qu'ils arrivent reprendre leur travail, nous enlevons le tuteur.

Sur notre bureau nous avons un carton d'un côté vert ça veut dire que nous pouvons aider et de l'autre côté rouge ça veut dire que nous ne sommes pas libre ou que nous n'avons pas envie d'aider.

Jade & Timothé

Réflexions sur la solidarité



BRIKKADO

3 briques = 1 rouleau de papier cadeau = 1 vaccin = 1 enfant sauvé

Brikkado veut dire que l'on fait un geste de générosité pour les enfants du monde.

Comment on a fait : d'abord on a apporté des briques de lait / jus de fruit ... On les a apportées à l'école. Mais seulement si il y a un signe comme ça Avant on les égoutte et après on les aplatit.

Après c'est allé dans des camions, après dans des usines.

Les briques sont passées dans des machines qui les ont transformées en rouleau de papier cadeau, ensuite on va les vendre à 2 euros 40 : 1 euro va à l'UNICEF pour payer des vaccins pour les enfants pauvres du monde.

Anouk, Marie et Laurie .

Solidarité

Sindartie
S'entraider et vivre
Oh! Quelle belle association dari té
Ne Laissez jamais personne seul
hIssez les voiles et partez les aider
Donnez votre envie de vivre
Allez mieux, soignez-vous
Riez et amusez-vous
hIssez les voiles et partez les aider
Travaillez pour vivre, fondez une famille

Et puis tout ça, ça aíde Estelle, Tiphanie, Ghaïs

Concours Croix Rouge

Un concours de dessin est organisé par la poste pour le timbre de la croix rouge en 2007.

Il y a un jury qui choisit 200 dessins, parmi ceuxci 2 seront pour être les timbres 2007.

Les gagnants recevront un ensemble multimédia. Nous participons à ce concours.

Antony, Gaëlle, Marine



La solidarité

La solidarité est un geste de générosité ; C'est contre la pauvreté! C'est l'UNICEF qui nous invite à participer.

Merci, au revoir.

Laurie et Anouk

En parcourant les rues

Les vitraux de l'église

Lors d'un violent coup de vent au mois d'août, un vitrail de l'église était soufflé. Les ateliers Montfollet mandatés pour la réparation, constataient qu'une grosse partie des scellements des vitraux avait bougé.

Un devis était présenté à la commune, mais devant l'ampleur de la somme, cette dernière décidait de faire réparer le vitrail soufflé et chargeait le maire de solliciter le Conseil général service culture et patrimoine pour l'obtention d'une subvention.

En début d'année, la pose du vitrail endommagé pouvait être effectuée, grâce à la location d'une nacelle à l'entreprise de charpente Michel Borel de Vinay. La pose du vitrail, conjuguée à la présence de la nacelle permit de comprendre ce qui avait pu se passer.

En fait, la pose des 6 vitraux offerts par des paroissiens dans les années 60 a été très mal faite. Aucun ancrage des barres métalliques dans le mur, elles sont seulement coincées dans la feuillure, par de petits coins en bois, noyés dans le scellement qui depuis ont pourri et les fragilisent.



Cette intervention a eu le mérite de cerner exactement le nombre d'interventions à effectuer et la nature du travail à faire et comment le réaliser.

Réalisations de casiers de rangement

Pour répondre au manque de vestiaires des écoles, les employés communaux Franck Martinez et Sylvain Giraud ont réalisé à la demande des enseignants des casiers en bois pour ranger les tenues de sports des élèves.

Ces casiers modulables pourront être réutilisés dans les nouveaux locaux.

Employés communaux

Fin décembre, Franck Martinez démissionnait de son poste d'agent technique, pour intégrer l'AREA au 1^{er} février.

Par le biais d'un journal local, le conseil municipal lançait un appel à candidatures. 23 CV étaient reçus et étudiés par une commission communale.

Très vite, 6 d'entre eux étaient retenus, parmi lesquels une mutation professionnelle d'un agent technique de Vinay, habitant Cognin.





Grégory Reynaud-Dulaurier

Jean-Claude Caillat

Cette candidature, correspondant exactement à ce que recherchait la commune, un entretien a eu lieu pour cadrer le tout financièrement et techniquement. Cette entrevue s'étant révélée fructueuse, un contact fut pris avec la mairie de Vinay qui accepta gentiment la mutation. C'est ainsi que Grégory Reynaud Dulaurier deviendra le prochain agent des services techniques de la commune. Il sera épaulé 2 jours par semaine par Jean Claude Caillat de Beaulieu. Ce dernier a pris ses fonctions le 1^{er} janvier, en complément de sa commune de rattachement et est censé remplacer numériquement Henri Dolin et Alexandre Cartier.

Réfection des chemins

En 2005, d'importants travaux (bitumes, émulsions) avaient été effectués sur les chemins. En 2006, les employés communaux ont réalisé l'entretien courant (rebouchages des trous, saignées des bordures de chemins).

Les seuls gros travaux réalisés par des entreprises ont été:

- le raccordement au réseau d'assainissement de la maison Versolato (ex Maison Robert) dans le haut du village par l'entreprise Mandier pour un coût de 1 590 €TTC;
- la reprise en bitume par l'entreprise Chambard du chemin du Giet devant la ferme Buisson, ce chemin étant victime de ravinement par les eaux pluviales, et des travaux de réfection de la chaussée suite aux travaux d'assainissement du haut du village, pour un coût total de 3 394 € TTC.

Centre Communal d'Action Sociale

Nicole Couder, les membres du CCAS ont :

- maintenu l'aide à la cantine de 1.30 € par repas aux 17 mars : Repas dansant, avec au menu: familles qui ont un QF inférieur à 590.00€ sur présentation des factures acquittées et justificatif de la CAF.
- reconduit le dispositif des années précédentes pour le Noël des personnes du 3ème âge, avec choix d'un bon prix 15€ sur réservation au bar Repellin d'achat à l'épicerie du village ou un colis d'une même valeur. Cela concerne 50 personnes de plus de 75 ans : 24 mars : Art floral de 13h30 à 17h : 26 ont reçu un colis, 18 un bon d'achat, 6 ont fait don « Décorations de Pâques » au CCAS de la somme attribuée.

Nous constatons une augmentation significative des personnes de plus de 75 ans dans notre commune par rapport à 2005. L'année 1931 fut riche en naissances

- offert un ballottin de chocolat aux 6 employés et aux 4 instituteurs lors d'un pot convivial le 19/12/06

Les vœux du maire



Le 5 janvier, à 20 heures ont eu lieu les vœux du maire. Comme chaque année, Albert Glénat a résumé les différents projets de la commune et a présenté les nouveaux habitants.

Par la même occasion, le conseil municipal a remercié les « dames » de la bibliothèque avec un bouquet de fleurs. Mme Ageron, nouvelle bénévole, nous en a exposé les modifications.

Cette soirée conviviale s'est achevée autour d'un verre et d'une part de galette. Encore un bon moment de passer ensemble! A renouveler!!!

FOYER RURAL

Lors de la réunion du 07/12/06 présidée par Mme Les prochaines manifestations organisées par le foyer

salade composée cochon cuit au four gratin dauphinois Fromage et dessert

Inscriptions auprès de V. Simœns (04.76.38.53.34)

28 avril : Théâtre : « Le grand zèbre », jouée par la troupe La Génissoise ; rire assuré!

23 juin : Art floral de 13h30à 17h : « Découverte des fleurs d'été » Inscriptions auprès de V. Simoens (04.76.38.53.34)

13 juillet : Soirée Barbecue

3.4.5 Août: Vogue annuelle

Le Foyer rural remercie tous les bénévoles qui ont œuvré lors de la matinée boudin, ce fut une matinée très conviviale, alors à l'année prochaine!!



Pour le repas dansant prévu le 17 mars, les bénévoles seront encore les bienvenus!! Merci d'avance!

Bibliothèque

2007, a débuté avec de nouveaux horaires : Mardi de 15h30 à 18h30 Vendredi de 17h à 19h.

La bibliothèque est gérée par une équipe de affectueusement les « dames de la bibliothèque ».

Sylviane AGERON, jeune préretraitée de chez nouvelle équipe.

livres grâce au passage du bibliobus. C'est environ 900 bugnes, le tout très apprécié. nouveaux livres qui sont mis à votre disposition, et

Un petit coup d'œil s'impose...vous trouverez qu'elle nous fait partager ces mois d'hiver. certainement ce qui vous convient.

Rendez-vous à la bibliothèque!



Rapport d'activité de la bibliothèque pour l'année 2006

Nombre de lecteurs :

La bibliothèque a un total de 140 adhérents.

- 63 Lecteurs individuels : 54 de Cognin
 - 9 des communes voisines
- 77 scolaires repartis sur les 3 classes ;

Prêts de livres :

4163 livres ou périodiques ont été prêtés

- 1066 aux adultes
- 449 aux enfants
- 2648 aux scolaires

Achats de livres :

109 nouveaux livres ou périodiques ont été achetés pour un total de 890€

- 39 livres adultes pour 610€
- 70 livres comprenant les 3 abonnements pour les enfants pour un total de 280 €

La bibliothèque possède à ce jour environs 2000 livres.

- 1200 livres adultes
- 820 livres et abonnement enfants

Club des Gorges du Nan: 1^{er} trimestre 2007

Le club a clôturé l'année par un voyage à Lyon le 14/12/06. Chaque participant a reçu un cadeau bien apprécié pour les fêtes : une très belle dinde.

bénévoles, certaines ont souhaité soit passer la main, soit A Izeron, le 9 janvier (avec un peu de retard) a eu lieu notre prendre un peu de recul. Lors des vœux du maire un repas de Noël : assiettes délicieuses et bien garnies, chansons hommage a été rendu à ces bénévoles nommées et accordéon ont contribué à une chaleureuse ambiance. A déplorer quelques absences.

H.P., succède à Simone BOUCHET à la tête de la Ce 25/01, quelques unes et uns d'entre nous ont répondu présents à la réunion inter-club de Rovon. Très sympathique La bibliothèque vient de renouveler son fond de après-midi avec jeux, boissons, pâtisseries et premières

surtout un choix important de romans pour les enfants et Merci à Yvonne notre bretonne pour ses spécialités de pays très goûteuses, son assiduité à nos réunions et sa joie de vivre

> Nos remerciements également à Chantal pour ses prises de photos et son accompagnement dans nos réunions.

> Notre club vient d'être attristé par le décès de Léonne qui ne manquait pas de dynamisme et de gaieté. Nous avons présenté nos condoléances à Guy et l'assurons de notre réconfort et amitié.

Prochaines activités :

-le 3 mars : sortie au Perron avec jeux et goûter

-le 6 mars : spectacle chansons au Summum de Grenoble, organisé par le club de Royon (ouvert à tous)

-le 21 mars : journée récréative avec repas et loto gratuits (initialement prévu en janvier mais reporté) à la salle des fêtes de Cognin (cordiale invitation à tous)

Les membres du club vous présentent leurs meilleurs vœux : santé, bonheur et convivialité pour 2007.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à Denise Revolle."

Nous apprenons au moment de l'édition du journal le décès d'Alfred Borel qui a participé jusqu'au bout au rencontre du Club. Bien sincères condoléances à toute sa famille de la part de tous les membres du Club des Gorges du Nan.



Le Père Parsus précise...

A l'occasion des fêtes de fin d'année, le CCAS propose aux aînés de la commune (à partir de 75 ans) eh oui!! tout se mérite..., un colis ou un bon d'achat.

Joseph PARSUS, prêtre résidant à Cognin également en charges de paroisses avoisinantes, recevait également un colis, ce que nous avons décidé de poursuivre après son Ce colis est accompagné des numéros de l'ECHO des GORGES parus dans l'année. PARSUS ne manque pas de nous remercier chaque fois par des lettres dont lui seul a le secret et il s'avère que notre journal est lu consciencieusement...

1944 et nous avions repris le discours d'Albert Glénat 1943. qui débutait ainsi : « le 26 janvier 1944, il faisait beau, le maquis de Malleval qui comptait une vingtaine de Voilà une mise au point faite avec beaucoup d'humour . avait été célébrée par l'Abbé Pierre...

Joseph:

« ... pour finir, j'ai quand même quelque chose... je ne sais pas si cela me chatouille ou si cela me gratouille ... C'est comme une coquille... Dans l'Echo de février à la première page du milieu 'Cérémonie du 29 janvier Location de la salle des fêtes 2006 », je m'aperçois qu'un intrus s'est faufilé dans l'assemblée des auditeurs.

Un intrus qui n'est pas le premier venu : l'Abbé Pierre! Ce n'est d'ailleurs pas la première fois qu'il nous fait le coup. Depuis des dizaines d'années, lors de discours officiels ou officieux, on le voit apparaître comme étant célébrant de la messe de Noël 1943 dans la petite église ci ont généré une rentrée de 6000€ de Malleval. Cela a même été écrit par plusieurs historiens en peau de lapin, manquant de respect pour Répartiton de ces 32 locations: leurs lecteurs.. »

Il faut préciser que Joseph PARSUS curieux de notre histoire a entrepris en 1990 des recherches et recueilli des témoignages sur le maquis de Malleval . Il avait alors pris contact avec Lucien Fraisse jésuite. Celui-ci au moment des faits qui nous intéressent, habitait Lyon tout en ayant de hautes responsabilités dans la Résistance de la Drôme. L'abbé Pierre qu'il connaissait, lui avait demandé d'aller à Noël à Malleval et c'est donc Nous en profitons pour la remercier pour sa gestion lui Lucien Fraisse qui a célébré la messe que l'on rigoureuse, son efficacité et son travail. attribue avec une certaine confusion à l'Abbé Pierre.

Henri Grouès est né à Lyon en 1912 (+ le 22.01.07). Il est ordonné prêtre en 1938 dans le Diocèse de Grenoble où il est vicaire à « Notre-Dame ». Alors que se forment les maquis de Chartreuse et du Vercors, il entre dans la résistance sous le nom d'Abbé Pierre. Recherché par la Gestapo, il quitte Grenoble l'été 1943 pour se réfugier à Lyon.



Lucien Fraisse précise que l'Abbé Pierre a une connaissance certaine sur l'origine du maquis de Malleval et ce qui s'y En effet, il était relaté dans le numéro 17 de février 2006 passe. Ceci explique sans doute son souci de déléguer un la cérémonie de l'inauguration de la rue du 29 janvier confrère pour accompagner les maquisards, la nuit de Noël

maquisards, avait fêté Noël dans la liesse et une messe Joseph Parsus avait, à la suite de ses recherches, publié un livre à droit d'auteur intitulé « Dans la Résistance, Malleval »

Aïe .. c'est là que ça se gâte .. Lisons ce que nous en dit Sa lettre se termine par ses vœux pour 2007. Nous l'en remercions et l'assurons de toute notre sympathie.

Maryse Calendini nous présente le bilan de l'année 2006

32 locations le week-end ont effectivement eu lieu. Celles-

16 pour des habitants de Cognin 2 de personnes extérieures à la commune 3 associations payantes 11 locations à des associations de Cognin

Les prévisions pour 2007 sont bonnes puisque 26 dates sont déjà retenues

LES TRETEAUX.....D'ARTISANS DU MONDE de la part de Annie Seguin

Artisans du Monde, vous connaissez?

Crée en 1974, Artisans du Monde est aujourd'hui le premier réseau associatif de commerce équitable. Artisans du Monde, c'est 160 associations, animés par 5000 bénévoles et 60 salariés, qui s'engagent au quotidien pour promouvoir un développement durable et une économie solidaire.



Trois types d'activités s'offrent aux bénévoles :

- -Vendre ; informer et développer les ventes en boutique et à l'extérieur.
 - -Eduquer : réaliser des animations auprès d'enfants et d'adultes, créer des outils pédagogiques, etc.
 - -Sensibiliser et interpeller : mener des campagnes d'opinion pour changer les règles du commerce mondial.

Nos moyens d'action sont nombreux :

- -160 associations locales
- -une fédération nationale
- -165 points de vente (dont 143 magasins)
- -114 groupements de producteurs dans 42 pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique Latine

-une centrale d'importation

(solidar'monde)

L'équipe de St Marcellin, quant à elle, est présente sur les marchés(de St Marcellin tous les 2^{ème} et 4^{ème} samedis de chaque mois) sur des foires (foire bio, foire à l'ancienne...) et en décembre, elle vous proposera ses produits sur les marchés de Noêl de St Vérand, de St Antoine, et de St Marcellin.

Pour plus d'infos, consultez le site web à l'adresse:

http://www.artisansdumonde.org/index.htm

Les tréteaux de la Cumane, vous connaissez ?

Crée en 1968, la troupe des tréteaux de la Cumane est le groupe théâtral de l'Amicale Laïque de St Marcellin.

Elle s'est donnée pour objectif de faire connaître le théâtre contemporain de qualité au public qui ne va pas d'ordinaire au théâtre.

Son activité d'animation régionale fait qu'elle joue ses spectacles dans l'Isère et tous les départements voisins.

C'est ainsi qu'on été montés :

- « Porfirio » d'Emmanuel Robles
- « La cantatrice chauve » et « Jacques ou la soumission » d'Eugène Ionesco
- « Innocentines » et « Class Terminale » de rené de Obaldia
- « Théâtre de chambre » de jean Tardieu
- « Il était encore une fois la guerre »(montage de textes et de chansons)
- « L'atelier » de jean Claude Grumberg
- « Ubu Roi » d'Alfred Jary
- « Supplément au voyage de Cook » de Jean Giraudoux
- « L'assemblée des femmes » de robert Merle
- « Double masque » d'après rené Clair
- « Mistero Buffo » de dario Fo.

Actuellement la troupe interprète « Le Dragon », satire politique en forme de conte pour adultes d'Evgueni Schwartz.

Elle a été présente, entre autres, au Festival National de théâtre contemporain de Chatillon sur Chalaronne et au festival National de théâtre amateur de Narbonne.



Les tréteaux...... Pour Artisans du Monde

Afin de soutenir l'action des bénévoles du groupe Artisans du Monde de st Marcellin, la troupe des tréteaux de La Cumane a décidé d'offrir une représentation au bénéfice de notre association.

Un grand remerciement par avance à tous ces artistes qui, par cette action soutiennent nos efforts.

La représentation « Le dragon »aura lieu Vendredi 2 Mars 2007 à COGNIN LES GORGES dans la salle des fêtes à 20h30

Notez bien cette date sur vos agendas et réservez votre soirée, le spectacle en vaut la peine. En attendant, bonnes suites aux tréteaux de la Cumane et à l'équipe d'Artisans du monde.

Vente des cartes de pêche:

Dimanche 4 mars, permanence pour la vente des permis de 10 h à 12 h à la cantine de la salle des fêtes Elections Présidentielles: Les permis seront ensuite disponibles au Bar Tabac

Repellin ou chez le président.

Pour tous renseignements demander le dépliant qui vous sera délivré gratuitement au bar ou contacter le président : Christian Lemonsu tel 04 76 38 58 89



Permis découverte

Pour : les jeunes de moins de 12 ans au 1er

janvier de l'année Validité: une année

1ère et 2ème catégorie - Tous modes de pêche

our tous

Carte journalière

31€

Pour : tous Disponible du 1er janvier au 31 décembre

Valable en 1ère et 2ème catégorie

Validité: une journée Tous modes de pêche

our tous

Carte vacances

Pour : tous

Validité: 15 jours consécutifs du 1er juin au

31 décembre

1ère et 2ème catégorie - Tous modes de pêche

Plus de 18 ans

Permis personne majeure

Pour : les plus de 18 ans

ATTENTION! Y compris conjoint d'un membre d'une AAPPMA et invalide de guerre ou de

travail à plus de 85 %. Validité: une année 1ère et 2ème catégorie Tous modes de pêche

12 à 18 ans

Permis personne mineure

Pour : les jeunes de 12 ans à moins de 18 ans

au 1er janvier de l'année Validité: une année 1ère et 2ème catégorie Tous modes de pêche

DATES DES ELECTIONS

1er Tour: Dimanche 22 Avril 2007 2^{ème} Tour: Dimanche 6 Mai 2007

Elections législatives:

1^{er} Tour: Dimanche 9 Juin 2007 2^{ème} Tour: Dimanche 16 Juin 2007

ETAT CIVIL



Il a vu le jour :

21 janvier 2007 : Léo Sauze

Ils nous ont quittés:



27 décembre 2006: Léone David-Froment

26 janvier 2007: Madeleine Ballabey

14 février 2007: Alfred Borel

<u>PROCHAINS DONS DU SANG</u>

lundi 07/05/2007 Rovon lundi 30/07/2007 Rovon

BLOC-NOTES

Mairie Mardi de 09h à 12h et de 14h à 19h

Vendredi de 09h à 12h et de 14h à 19h

Poste Semaine de 08h45 à 11h et de 14h à 15h30

Samedi de 09h00 à 11h

Déchetterie Mardi à Vendredi de 14h à 18h

Samedi de 10h à 18h Vinay

L'écho des Gorges

Bulletin d'informations municipales Mairie de Cognin-les-Gorges Tel 04.76.38.31.31 ou Fax 04.76.64.08.32 Email: mairie.cognin-les-gorges@wanadoo.fr

Directeur de Publication

Albert GLÉNAT

Rédacteur en Chef

Patrice FERROUILLAT

Illustration, photos Claire BOUTET. Chantal DONNEGER

Service Communication Delphine MICHEL

Comité de Rédaction

Louisette Robert, Sophie Borel, Marie-Pierre Veyret, Nicole Couder, Bernard Bayle et Sébastien Girard

Ont participé à ce numéro

Les associations de Cognin., Annie Seguin

Ne pas jeter sur la voie publique Tirage à 250 exemplaires.